

Vos questions / nos réponses

# Sevrage cannabis + cigarette

Par [Willdollards](#) Postée le 24/07/2024 13:07

Bonsoir, Ça fait 1 mois et demi que j ai arrêté de fumer du cannabis que je mélangeait à de la cigarette. Je suis passé par tous les symptômes, vomissement, diarrhée, frissons, insomnies, douleurs sur tous le dos, plus concentré au bas du dos etc.. cela faisait plus de 6 ans que je fumais, en raison de 5 joints en moyenne par jour, et j ai arrêté d un coup. Mon pb est que tous mes symptômes sont passés, j ai retrouvé mon appétit, mais j ai des céphalées qui persistent lorsque je fais un effort.Des céphalées qui commencent, au niveau du bas de la nuque, sur toute la tête même comme un courant de douleur, je ressens aussi les battement de mon coeur s accélérer et devenir plus fort au point où le poul, au niveau du coup est plus intense et aussi au niveau de la veine situé entre l oreille et et l oeil. Au début durant ces céphalées, en plus de toute la tête, mes yeux me faisaient aussi mal. Récemment j ai fait un constat, j etais avec un ami qui a allumé sa cigarette, et le temps de lui dire d arrêter, que ça me gêne, je pense avoir inhaler un peu de fumer.Après cette journée avec mon ami, je suis redevenu casanier, chez moi toute la journée, et les 2 jours qui ont suivi, mes migraines avaient disparu. Mais voilà que ça recommence.C est vrai que la fréquence de ces migraine a diminuer, mais ça reste insupportable Ça fait 1 mois et demi déjà que je fume plus, je voudrais savoir, combien de temps ces céphalées vont elle encore durée.. pour que je puisse continuer de travailler. Déjà que j ai l impression que même les écrans les empirent.

---

**Mise en ligne le 25/07/2024**

Bonjour,

Le sevrage, de cannabis et de tabac, peut être à l'origine des céphalées dont vous souffrez. Mais c'est un symptôme qui peut aussi avoir d'autres causes. Le fait que vos yeux vous fassent mal et que l'exposition aux écrans fasse empirer vos symptômes pourrait notamment être révélateur d'un souci ophtalmologique.

Si vos migraines persistent et sont invalidantes au point de vous empêcher de travailler, nous vous invitons à consulter pour prendre un avis médical.

Si d'autres questions se posent quant à l'arrêt de vos consommations, n'hésitez pas bien entendu à revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous.

---